

Le traitement excellent du bienfaiteur de l'humanité à l'égard de ses épouses

Allah (sanctifié dans Sa Gloire) a doté le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) de voies et moyens spéciaux lui conférant ainsi la capacité de réaliser les objectifs de la vie à la fois sociale et privée. Aussi y avait-il deux groupes attachés à transmettre méthodiquement et scrupuleusement les détails de la vie du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) dans le dessein de guider et instruire l'humanité.

Le premier groupe se composait des nobles Compagnons (Razi Allaho Ta'ala 'Anhom) tandis que le second comprenait les Mères des Fidèles (Razi Allaho Ta'ala 'Anhonna). Ils ont légué à la Oummah les annales des habitudes, coutumes et pratiques de sa vie familiale de sorte que cet aspect rayonnant de sa sainte vie tienne lieu de phare pour les hommes enclins à acquérir la dignité et la vertu.

Ses manières envers ses épouses

Vie conjugale

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se montrait scrupuleux s'agissant de maintenir la justice envers ses épouses en faisant abstraction de toute discrimination entre elles. Cependant pour autant que l'amour se trouve concerné, il disait : " Ô Allah ! J'ai réparti avec équité entre elles toutes les choses sous mon contrôle. Toutefois, ne me tiens pas rigueur de ce qui échappe à mon influence ". (la première déclaration concerne les obligations sociales et la deuxième porte sur l'amour et l'attachement).

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a eu recours au divorce .

quoiqu'il y renonçât. Il avait aussi recours au El'a (vœu de se séparer d'une épouse pour une période donnée) pour autant que ses épouses fussent concernées.

Sa façon de vivre avec ses épouses illustre le meilleur modèle de décence et de mœurs. Il s'appuyait sur le genou d'Hazrat 'Aïcha et récitait le Saint Coran dans cette position. Il arrivait que pendant le cycle mensuel de celle-ci, il s'associât avec elle même en état de jeûne. Ces comportements procédaient de sa gentillesse et de son savoir-vivre envers ses épouses. Lorsqu'il envisageait d'entreprendre un voyage, il tirait au sort entre elles et celle dont le nom avait échoué, l'accompagnait. Ceci en vue de prévenir toute plainte.

Le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) disait : " Le meilleur d'entre vous est celui qui traite son épouse de la meilleure façon. Mon comportement envers les membres de ma famille représente le meilleur de vous tous "

Il se rendait auprès de ses épouses après chaque prière de 'Asr et s'asseyait en leur compagnie, s'informait de leur santé et d'autres faits. A la tombée de la nuit, il allait chez l'épouse dont c'était le tour et passait la nuit en sa compagnie.

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) indique qu'il se montrait si particulier quant à respecter le tour de chacune qu'il n'accordait jamais la préférence à l'une par rapport à l'autre. Il était exceptionnel qu'il manquât de visiter quotidiennement ses épouses. Hazrat Safiya (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) s'adressa un jour à Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) ainsi : " Si tu parviens à gagner le cœur du Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) pour moi, je te céderais volontiers mon tour ". Elle y consentit et se rendit auprès de lui le jour d'Hazrat Safiya. Il lui demanda : " 'Aïcha ! Comment se fait-il que tu sois venue aujourd'hui ? Retourne car c'est le tour de Safiya ". Ce à quoi elle répondit que c'était la faveurd'Allah qu'il accorde à qui Il veut puis relata l'épisode en entier. Le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa

Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se concilia ainsi la bonne volonté d'Hazrat Safiya.

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se rendait auprès de ses épouses à toute heure de la nuit, tôt ou tard. Parfois il allait se coucher après avoir pris un bain ou fait seulement le Wouzou (ablutions).

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) invitait des filles de la tribu des Ansars pour jouer avec Hazrat 'Aïcha et se mêlait de temps en temps avec elles tout en demeurant dans les limites de la décence. Lorsqu'Hazrat 'Aïcha buvait de l'eau, il s'abreuvait alors au même récipient. D'une manière analogue lorsqu'elle mâchait la viande d'un os, il prenait l'os et mordait la portion restante exactement à l'endroit où elle avait mangé.

On rapporte qu'une fois lui et Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) firent la course et elle gagna. Quelques années plus tard, ils firent de nouveau la course et cette fois-ci le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) l'emporta. La raison en est bien simple car lors de la première course, Hazrat 'Aïcha était physiquement normale tandis que lors de la seconde course elle avait pris du poids. Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) dit alors : " Grâce à ma victoire aujourd'hui, nous sommes maintenant ex æquo ". (Madarij-un-Nabuwah)

En certaines occasions, tandis que les épouses du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) relataient des histoires ou bien évoquaient des événements du passé, il écoutait attentivement et mentionnait éventuellement des épisodes de sa propre vie. Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte : " Il prenait place parmi nous et se joignait aux conversations et rires si bien que nous n'avions nullement l'impression qu'il fût un prophète résolu. En revanche, si une question religieuse était soulevée ou que c'était l'heure de la prière, son comportement changeait alors du tout au tout ".

Ses épouses ne faisaient l'objet d'aucune restriction s'agissant de nourriture ou d'habillement. Elles mangeaient et s'habillaient comme elles le souhaitaient bien qu'en raison de circonstances astreignantes, une alimentation saine faisait défaut. Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) n'était pas partisan de bijoux en or ou en argent pour les membres de sa famille. A cette époque, la vogue consistait en de petits bijoux en ivoire et il recommandait de s'en parer. Il tenait à ce que ses épouses fussent ordonnées et propres. Il ne les réprimandait pas ni ne s'adressait à elles avec dureté ou sur un ton désagréable en l'occurrence d'une chose qu'il n'aimait pas.

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) entrait dans son foyer d'une disposition avenante et les lèvres animées d'un sourire. (Uswa-e-Hasana)

Anecdotes

Un homme de Bani Sawa rapporte : " J'ai demandé à Hazrat 'Aïcha au sujet de la disposition du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ce à quoi elle a répondu : " Le Saint Coran ne le mentionne-t-il pas ? Et tu es certes d'une moralité imminente. (Sourate Al-Kalam (la plume), verset 4) (Voulant dire ainsi que le Coran témoigne que sa disposition était excellente, cette description étant par elle-même explicite). Puis je lui ai demandé s'il lui était possible d'illustrer ce verset par une anecdote. Hazrat 'Aïcha relata alors : " Un jour j'avais cuisiné un plat pour lui et Hazrat Hafsa avait fait de même. J'ai demandé à ma servante d'aller voir si Hazrat Hafsa apportait son plat et le servait avant le mien. Hafsa a apporté le plat et ma servante a renversé le plateau qui s'est cassé en tombant. (toutefois la nourriture n'a pas été gâchée car elle est tombée sur une pièce de cuir qui servait de nappe pour servir les repas). Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a ramassé la nourriture et dit à Hazrat Hafsa " A toi de trancher cette question avec 'Aïcha " i.e. prend un plateau pour remplacer le tien.

Note : l'intention derrière cette compensation

visait à consoler Hazrat Hafsa (Razi Allahu Ta'ala 'Anha) et lui ôter tout soupçon comme quoi que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait toléré l'action d'Hazrat 'Aïcha. Le fait d'accorder autant de considération pour une affaire de cette moindre importance met en relief sa gentillesse, sa civilité et sa perspicacité.

Hazrat 'Aïcha (Razi Allahu Ta'ala 'Anha) rapporte : " J'avais apporté un plat de harra (recette composée de fruits secs, de lait et de sucre) que j'avais préparé pour lui. J'ai invité Hazrat Sauda qui était présente à se joindre à nous, cependant pour une raison ou autre elle a refusé. Je lui ai rétorqué en plaisantant : " soit tu manges ou je t'en barbouille le visage ". Voyant qu'elle s'obstinait dans son refus, j'ai mis un peu de harra dans ma main et le lui ai étalé sur le visage. Le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui), voyant cela, s'est mis à rire. Puis il a saisi ma main (de sorte que je ne puisse résister) et convié Hazrat Sauda à me donner la riposte ce qu'elle a fait. Le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a alors manifesté sa joie par un rire. (Jami-ul-Fawaid de Mosl)

Note : cette anecdote traduit clairement son savoir-vivre, l'amour et les bonnes relations entre ses épouses.

Hadith : Hazrat 'Aïcha (Razi Allahu Ta'ala 'Anha) rapporte : " Une nuit le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) m'a quittée et est sorti. J'avais le sentiment qu'il était allé rejoindre une autre de ses épouses bien que sa pratique, dont il avait lui-même pris la responsabilité, ne justifiait nullement un comportement de la sorte même si la justice à cet égard n'était pas une obligation de sa part. Hazrat 'Aïcha (Razi Allahu Ta'ala 'Anha) pouvait raisonnablement être en proie à des soupçons mais désarmée devant la nature aussi l'a-t-elle attribué à la jalousie qui est naturelle. (Nashrut-Tib)

Puis il est revenu et remarquant que mon attitude trahissait de la nervosité, il a dit : " 'Aïcha, que t'arrive-t-il ? Serais-tu jalouse ? " J'ai répondu " Quelqu'un

d'affectionné comme moi ne peut pas ne pas être jalouse de quelqu'un d'aussi charmant que toi ". Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Ton diable s'est emparé de toi ". Je lui ai alors demandé : " Ô Apôtre d'Allah ! Mon diable réside-t-il en moi ? " Il a répondu " " Oui. Ce qui ne t'es pas strictement personnel mais chacun a un diable avec lui ". Je lui demandais ensuite : " Avec toi aussi, Ô Apôtre d'Allah ! ". Il a répondu : " Oui, mais mon Seigneur, sanctifié dans Sa Gloire, m'a doté de l'aide requise pour lui faire face d'autant que j'en suis maintenant préservé ". (selon une autre tradition, on rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) aurait dit que Satan a embrassé l'Islam).

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho ta'ala 'Anha) rapporte : " Chaque fois que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) parlait à propos d'Hazrat Khadidja (Razi Allaho Ta'ala 'Anha), il s'exprimait en des termes élogieux et un jour tandis qu'il disait du bien d'elle, je me suis sentie envieuse et je lui ai demandé pourquoi fallait-il qu'il parlât autant d'une femme dont les coins de sa bouche étaient rougis (suite à la perte de dents, la peau avait rougi) et qu'Allah, le Très Haut, l'avait doté d'une meilleure (i.e. moi-même). Il a répondu : " Allah ne m'a pas donné meilleure qu'elle. (autrement dit tu n'es pas meilleure qu'elle). Car elle n'a pas hésité à croire en moi alors que les autres me récusaient et m'a apporté son soutien à un moment où les autres réfutaient ma bonne foi. Elle m'a garanti l'aide financière quand les autres se dérobaient (i.e. suite à la déclaration de la prophétie, tout le monde s'est défait de sa sympathie pour poser le masque de la malveillance). Et Allah, le Très Haut, m'a accordé à travers elle des enfants alors que je n'ai pas eu d'enfants avec les autres épouses ". (Musnad Ahmad)

(Compte tenu de ce qui précède, il ne fait pas de doute que son affection envers Hazrat Khadidja était plus intense que pour Hazrat 'Aïcha bien que les ingrédients d'une affection naturelle penchaient plus en faveur d'Hazrat 'Aïcha).

Renoncement aux droits

Hadith : Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que lorsque le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) tomba malade tandis qu'il se trouvait dans les appartements d'Hazrat Mainouna (Razi Allaho Ta'ala 'Anha), il demanda aux autres épouses la permission pour que les soins lui fussent administrés chez moi, elles accédèrent à sa requête.

Il ressort trois points du hadith précédent : le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) était partisan de l'égalité s'agissant de partager son temps entre ses épouses quoique d'après une autre tradition, rien ne l'y obligeait. Deuxièmement, dans le cas où un mari souhaite demeurer auprès d'une épouse sans ce que ce soit le tour de celle-ci, il lui revient d'obtenir la permission de l'épouse dont c'est le tour. Troisièmement, il s'avère bienséant qu'une épouse fasse, en de telles situations, une concession à son époux pour le confort de ce dernier.

Au ciel avec le Compagnon

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte : " Lorsque le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) était à l'article de la mort, Abdur Rahman, fils d'Abu Bakr (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) est venu le voir et tenait à la main un miswak frais. Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a tourné son regard sur lui et j'ai deviné qu'il le voulait. Je l'ai alors pris de la main d'Abdur Rahman, l'ai mâché et après l'avoir nettoyé, l'ai présenté au Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui). Il s'est servi du miswak (ce qui était son désir) puis alors qu'il me le rendait, le miswak s'est échappé de sa main et est tombé à terre. Puis il a levé son regard vers le ciel et invoqué " Ô Allah ! Au ciel avec le Compagnon (i.e. en compagnie des âmes pures et des anges). D'aucunes personnes pieuses estiment que demeurer à l'écart de la famille constitue une

condition sine qua non la proximité d'Allah ne peut être réalisée. Cette tradition réfute cette idée. Il n'y a pas d'occasion plus propice s'agissant de la proximité d'Allah que d'être à l'article de la mort néanmoins et même à cet instant critique il montrait tant de prévenance envers son épouse qu'il était assis la tête reposant sur la poitrine de celle-ci. De telles personnes s'éloignent en fait du concept de la proximité d'Allah qui tient d'ailleurs à ce qu'on évoque sans cesse Allah et se soumette à Sa Volonté et dans l'optique d'une épouse qui s'avère coopérative à l'égard d'une dévotion de la sorte, cette relation ne manquera certes pas d'être propice à la proximité d'Allah (extrait de Kasratul Azwaj-li-Sahib-il-Miraj)

Les manières de manger et boire du Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui)

Le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ne mangeait jamais allongé. Il avait l'habitude de dire : " Je suis un serviteur d'Allah et je m'assois et mange comme tel ". (Il s'asseyait de sorte qu'il donnait l'image de quelqu'un qui est sur le point de se lever en se soutenant sur les genoux). Ce qui signifie qu'il s'asseyait dans la position accroupie les genoux vers le haut et la plante des pieds reposant à terre. (Zad-ul-Ma'ad)

S'asseoir fermement accroupi en tailleur pendant la prise d'un repas revient à s'asseoir sur un support placé en-dessous. (Qadi Ayad)

L'auteur de Mawahib indique qu'il est souhaitable lorsque l'on mange de s'asseoir dans la position accroupie avec les genoux vers le haut et la plante des pieds reposant sur le sol ou bien sur la jambe gauche repliée et le genou de la jambe droite pointant vers le haut. Ibn Qaiyim rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui), plaçait, par politesse, la face interne de son pied gauche derrière son pied droit. (Madarij-un-Nubuwah)

Une autre marque de politesse du Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) était qu'il ne critiquait jamais la nourriture. S'il la trouvait à son goût, il la mangeait sinon il n'y touchait pas sans pour autant faire de remarque s'agissant de sa saveur ou bien si le sel manquait ou non ou encore si la soupe était épaisse ou peu consistante. (Madarij-un-Nabuwah)

Il s'ensuit qu'il s'avère manquer aux règles du savoir-vivre que de critiquer la nourriture et qu'une telle attitude va à l'encontre de la Sounnah. D'aucuns théologiens estiment que cela n'est pas déplacé dans le sens où les ingrédients ne sont pas cuits et que le tout est gâché. Il n'empêche que, le cas échéant, le/la cuisinier(e) en sera vexé(e). Aussi est-il préférable de s'en abstenir. (Madarij-un-Nabuwah)

Le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) récitait Bismillah (in the Name of Allah) avant de commencer à manger et louait Allah après avoir terminé en récitant :

الْحَمْدُ لِلَّهِ حَمْدًا كَثِيرًا طَيِّبًا مُبَارَكًا فِيهِ

Louanges à Allah, louanges nobles et pures
(Zad-ul-Ma'ad)

Il se lavait les mains avant le repas, mangeait avec la main droite ce qui se trouvait devant lui.
(Zad-ul-Ma'ad)

Au cas où le plat était rempli à ras bord, il ne prenait pas les aliments du dessus de l'amoncellement mais du bord situé devant lui et on rapporte qu'il a dit que les bénédictions descendent sur le dessus ou au centre du plat. (Ibn Majah, Mishkat)

Lorsqu'il mangeait, il prenait délicatement les aliments sans y enfoncer entièrement les doigts. (Nashrut-Tib)

Hadith : Ka'b Ibn Malik rapporte que l'habitude du Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) consistait à faire usage de trois doigts pour manger et les léchait pour les nettoyer. (Shamail-e-Tirmizi, Muslim)

Plusieurs traditions font état de ce qu'il léchait le majeur en premier, puis l'index et ensuite le pouce. (Khasail-e-Nabawi)

Si les aliments étaient de nature peu consistante, il utilisait alors l'annulaire quoique rarement. (Taban, Khasail-e-Nabawi)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ne soufflait jamais sur la nourriture ou sur un liquide (boisson) le considérant comme une manière impropre. (Ibn Sa'ad)

Il ne reniflait pas non plus la nourriture regardant cet acte comme peu souhaitable. (Nashrut-Tib)

Si le plat consistait en un seul ingrédient, il prenait ce qui se trouvait devant lui et le cas échéant en plusieurs ingrédients, il étendait sa main vers les différentes sortes. (Zad-ul-Ma'ad)

Lorsque les repas étaient servis, il récitait :

اللَّهُمَّ بَارِكْ لَنَا فِي مَا رَزَقْتَنَا وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ سُبْحَانَ اللَّهِ

Ô Allah ! Répands Tes Bienfaits dans ce que Tu nous as accordé et préserve-nous du châtiment du Feu de l'Enfer. Je commence au nom d'Allah.

Lorsque le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se saisissait de la première bouchée de nourriture, il disait Ô Toi le meilleur des pardonners et après avoir terminé :

الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي أَطْعَمَنَا وَسَقَانَا وَجَعَلَنَا مِنَ الْمُسْلِمِينَ

Louanges à Allah qui nous a pourvus notre nourriture et notre boisson et nous a faits Musulmans (Shamil-e-Tirmizi)

Après que la nappe eût été ôtée, il récitait :

الْحَمْدُ لِلَّهِ حَمْدًا كَثِيرًا طَيِّبًا مُبَارَكًا فِيهِ غَيْرُ
مَكْفِيٍّ وَلَا مُوَدَّعٍ وَلَا مُسْتَعْنَى عَنْهُ رَبَّنَا

Louanges à Allah, louanges nobles et pures. Nous ne pouvons pas nous abstenir de cette nourriture, ni y renoncer ni vivre sans elle. Ô notre Providence ! Accepte notre reconnaissance

Quand le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) était invité par quelqu'un (à un repas), il invoquait les bénédictions sur l'hôte en ces termes:

اللَّهُمَّ بَارِكْ لَهُمْ فِي مَارَزَقْتَهُمْ وَاعْفِرْ لَهُمْ وَارْحَمْهُمْ

Ô Allah ! Bénis-les dans ce que Tu leur as accordé, pardonne-leur et fais-leur miséricorde.

(Zad-ul-Ma'ad, Madarij-un-Nabuwa)

Il se lavait les mains après les repas et les essuyait en les frottant l'une contre l'autre ou bien en les passant sur le visage ou la tête. Une tradition rapporte le fait d'essuyer les mains sur les parties autres que celles lavées lors du Wouzou (ablutions). (Ibn Majah)

Wouzou (ablutions) avant les repas

Hazrat Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte : " Un jour après que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) fût sorti des cabinets, le repas étant servi, on lui a demandé s'il fallait apporter de l'eau pour faire le Wouzou, ce à quoi il a répondu : " Il m'a été ordonné de faire le Wouzou seulement lorsque je dois offrir la prière ". (Shamil-e-Tirmizi)

Dire Bismillah (au nom d'Allah) avant les repas

Un jour, alors que Amr Bin Salma (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) vint rendre visite au Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui), le repas venait juste d'être servi. Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) le convia en disant : " Prends place, fils, et commence en disant Bismillah (au nom d'Allah) avec la main droite et prends ce qui se trouve devant toi ". (Shamail-e-Tirmizi)

La majorité des théologiens s'accordent à reconnaître

que réciter Bismillah avant de commencer un repas constitue une Sunnah tandis que selon la plupart d'entre eux manger avec la main droite est Sunnah, en revanche d'aucuns soutiennent que c'est Wadjib (obligatoire). Le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a instruit de manger et boire avec la main droite car Satan mange et boit avec la main gauche. (Khasail-e-Nabawi)

Hazrat Anas (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte d'après le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) qu'Allah, le Glorieux et Magnifique, apprécie grandement lorsqu'un de Ses serviteurs Le remercie après avoir bu une gorgée d'eau.

اللَّهُمَّ لَكَ الْحَمْدُ وَلَكَ الشُّكْرُ وَأُحْصِي ثَنَاءَ عَلَيْكَ

Quiconque ayant commencé un repas sans avoir récité Bismillah, le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) lui saisissait la main et lui recommandait de dire Bismillah.

(Zad-ul-Ma'ad)

Les théologiens préconisent de dire Bismillah à haute voix et faire penser ainsi à ceux qui l'auraient oublié par inadvertance de le faire. (Khasail-e-Nabawi)

On n'aura pas de comptes à rendre le Jour du Jugement s'agissant d'un bienfait précédé de Bismillah et suivi d'Alhamdolillah.

Hazrat 'Aïcha (Razi Allahu Ta'ala 'Anha) rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque oublie de dire Bismillah au début et s'en souvient pendant ou après le repas, devra alors réciter :

Au nom d'Allah au début et à la fin.

(Zad-ul-Ma ;ad, Shamail-e-Tirmizi)

Son alimentation

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que jusqu'à la mort du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui), les membres de sa famille n'ont jamais consommé un repas complet ou de pain d'orge durant deux jours successifs. (Shamail-e-Tirmizi)

Il se peut qu'ils eussent assez de dattes à consommer à satiété sans pour autant qu'il y eût suffisamment de pain pour deux jours successifs.

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a souvent mangé du pain de froment. (Khasail-e-Nabawi)

Sahl-ibn-Sa'd (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) en réponse à quelqu'un lui ayant demandé si le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a consommé du pain préparé avec de la farine extrafine a répondu que la farine extrafine n'existait pas à son époque. (Boukhari, Shamail-e-Tirmizi)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ne prenait jamais un repas sur une table. Il ne mangeait jamais dans de petits plats, non plus que des chapatis (minces galettes de pain) fussent cuits pour lui. Il prenait sa nourriture qui était placée sur une pièce de cuir étalée à terre. (Shamail-e-Tirmizi)

Ses plats favoris

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quel bon condiment que le vinaigre ". (Shamail-e-Tirmizi). Selon une tradition, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a invoqué les bénédictions sur le vinaigre et déclaré que les prophètes précédents agrémentaient de vinaigre leur nourriture. Il apparaît dans une autre tradition que

le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " La maison dans laquelle il y a du vinaigre, n'a pas besoin d'autres condiments ". (Ibn Majah)

Abu Usaid (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) disant : " Utiliser l'huile d'olive dans la nourriture ainsi que pour vous en oindre car l'olivier est un arbre béni ". (Shamail-e-Tirmizi)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se délectait de la viande de la patte de devant (en une certaine occasion on lui présenta une patte), il en prit une bouchée i.e. il ne l'a pas tranchée avec un couteau ou quelque autre ustensile.

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a mis l'accent sur l'agrément que procure le fait de mordre dans la viande. Dans une autre tradition, il a même enjoint de mordre dans la viande, en faisant ressortir l'effet bénéfique et sain. (Khasail-e-Nabawi)

Une tradition fait état que la viande de la hanche est la meilleure. (Shamail-e-Tirmizi)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) appréciait beaucoup la viande rôtie et la citrouille comme condiment. (Ibn-e-Sa'd, Shamail-e-Tirmizi)

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait un penchant pour le vinaigre, l'huile d'olive, les sucreries et le miel. (Zad-ul-Ma'ad)

On relate que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a consommé de la viande de poulet, canard, mouton, bœuf et chameau. Il aimait beaucoup le Surd (pain émietté baignant dans du bouillon avec des cubes de viande).

Il mangeait aussi du poivre et des épices, des dattes (vertes, mûres ou séchées), de la betterave et de la soupe composée de farine, eau et soit d'huile, de beurre clarifié/fromage).

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) aimait ce qui se trouvait au fond de la marmite. Il mangeait des concombres avec des dattes et comme le rapporte Abdullah Bin Dja'far d'après Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha), le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) consommait de la pastèque avec des dattes disant que la chaleur des unes est atténuée par la fraîcheur de l'autre. Il appréciait l'eau douce fraîche. Il buvait de l'eau et du lait ainsi que du jus de dattes macérées dans le même bol. Ce bol était rugueux, en bois et muni de deux bandes. (Ibn-Sa'd)

Hospitalité

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) conviait ses invités à partager ses repas avec lui. Après avoir servi du lait à quelqu'un, il ne cessait de lui en offrir jusqu'à ce que ce dernier refusât en disant : " Par le Seigneur Très Haut Qui t'a envoyé avec la Vérité, je suis rassasié ". (Boukhari, Madarij-un-Nabuwah)

Chaque fois que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) mangeait en compagnie, il était le dernier à finir. Compte tenu de ce que certaines personnes prennent leur temps pour manger et lorsqu'ils voient les autres se lever ils se sentent gênés et se pressent alors de finir, aussi le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) mangeait-il sans se presser pour ne pas embarrasser ces personnes. (Zadul Ma'ad, Ibn majah, Baihaqi, Mishkat)

Lorsqu'il était en compagnie de gens et souhaitait offrir à quelqu'un quelque chose à boire ou à manger, il commençait par celui assis à sa droite car il estimait que celui-ci avait davantage de droit. Par contre, s'il

désirait l'offrir à celui assis à sa gauche, il sollicitait alors la permission de la personne assise à sa droite. Il montrait du scrupule à agir ainsi sans égard à l'importance de la personne assise à sa gauche. (Boukhari, Muslim, Zad-ul-Ma'ad)

Toutes les fois que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) était invité à un repas et qu'une personne n'ayant pas été invitée l'accompagnait, il sollicitait la permission de l'hôte et tenait compagnie à cette personne. (Madarij-un-Nabuwah)

Les manières distinguées à l'égard des repas

Hazrat Asma (Razi allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que chaque fois que de la nourriture chaude était servie au Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui), il la laissait couverte jusqu'à ce qu'il ne s'en échappât plus de vapeur et il déclarait qu'il se trouve davantage de bénédictions dans une nourriture refroidie. (Darim, Madarij-un-Nabuwah)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Une fois la nourriture déposée, enlevez vos sandales car cela procure davantage de repos à vos pieds ". (Ibn-e-Majh, Mishkat)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ne buvait pas d'eau après le repas car cela a un effet adverse sur la digestion, en revanche on doit boire de l'eau lorsque la digestion est pratiquement terminée. (Madarij-un-Nabuwah)

Il avait l'habitude de prendre un repas du soir ne serait-ce que composé de quelques dattes. Il préconisait que le fait de négliger le repas du soir précipite le vieil âge. (Tirmizi, Sunan Ibn Majah, Zadul Ma'ad)

Lorsqu'il trouvait une datte ou un morceau de pain traînant dans un lieu propre, il ôtait la poussière et le mangeait. (Muslim)

Il recommandait de ne pas aller se coucher immédiatement après les repas (car cela amplifie l'apathie du cœur). (Zad-ul-Ma'ad)

On rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se reposait pendant un laps de temps après le déjeuner.
(Zad-ul-Ma'ad)

On doit se réjouir de la nourriture qui est disponible sans égard pour ce qui est de sa qualité et quantité et la consommer en tant que bienfait d'Allah. (Malik)

Il importe de garder l'esprit que l'on se nourrit pour être suffisamment en état d'exécuter les injonctions d'Allah. (Al-Targhi-wa-Tarhb)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) incitait les gens à une alimentation frugale et recommandait un tiers de l'estomac pour la nourriture, un tiers pour l'eau et un tiers pour l'air (respiration). (Zadul Ma'ad)

Il consommait des fruits et légumes avec leurs correctifs. (Zadul Ma'ad)

On offrira de la nourriture à quelqu'un avec la main droite et d'une manière analogue on recevra de la nourriture de la main droite. (Ibn-e-Majah)

Manger en groupe attire les bénédictions. (Abu Dawoud)

Plus le nombre de mains qui prennent part au repas est grand, d'autant plus nombreuses seront les bénédictions. (Mishkat)

Ramasser ce qui tombe sur la nappe ou d'un récipient et le manger attire les récompenses d'Allah. Certaines traditions indiquent que cela préserve de la pauvreté et de la lèpre et quiconque agit ainsi verra sa descendance protégée d'idées confuses et jouira de la paix. (Madarijun Nabuwah)

Hazrat Ibn Abbas (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que quiconque ramasse et mange ce qui est tombé sur la nappe, donnera naissance à des enfants adorables et beaux et sera préservé de la pauvreté. (Madarijun Nabuwah)

Hazrat 'Ali (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) a interdit de consommer de l'ail à moins qu'il ne soit cuit. (Tirmizi, Abu Dawoud, Mishkat)

Lors d'un repas en groupe, l'étiquette veut que les aînés et les personnes de respectabilité soient conviés à commencer. (Muslim)

Au cas où pendant le repas, de la nourriture ou un morceau tombent, on se doit de les manger après en avoir ôté la poussière car on ne doit pas les abandonner au Satan. (Ibn Majah, Muslim)

Quiconque survient pendant un repas, sera convié à y prendre part. (Ibn Majah)

Les convives se lèveront seulement une fois la nappe enlevée. (Ibn Majah)

Consommer les premiers fruits de la saison

Lorsqu'on lui présentait un fruit nouveau de la saison, il l'accolait à ses yeux et lèvres et récitait :

اللَّهُمَّ كَمَا أَرَيْتَنَا أَوْلَاهُ، أَرِنَا آخِرَهُ

Ô Allah ! Accorde-nous le dernier comme Tu nous as accordé le premier. Il l'offrait ensuite au plus jeune enfant alors en sa compagnie. (Zadul Ma'ad).

Ses manières bienséantes de se désaltérer

Hazrat Anas (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) prenait sa respiration trois fois pendant qu'il buvait et disait que cette manière de boire était plus convenable, plus désaltérante et plus saine. (Shamail-e-Tirmizi)

Une autre tradition fait explicitement état de s'abstenir de reprendre son souffle dans un verre au moment où l'on boit mais d'en écarter ses lèvres.

(Zadul Ma'ad, Shamail-e-Tirmizi)

Ce qu'aimait le plus le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) était l'eau douce fraîche. (Zadul Ma'ad)

Boire de l'eau après le repas ne fait pas partie de la Sounnah du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) notamment si l'eau est chaude ou glacée puisque les deux sont nuisibles. (Zadul Ma'ad)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dissuadé de boire de l'eau après un exercice physique fatiguant, un repas ou des fruits, les relations sexuelles et un bain. (Zadul Ma'ad)

Il apparaît à travers les traditions que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a recommandé de boire à petites gorgées pour commencer et de finir d'un trait.

(Madarij-un-Nabuwah)

Toutes les fois que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) souhaitait qu'une boisson fût distribuée à des invités, il instruisait que les aînés fussent les premiers à être servis et s'il advenait qu'une boisson fût servie à nouveau, il demandait que le second tour débutât par la personne voisine à la dernière servie lors du premier tour. Lorsqu'il offrait une boisson à ses amis, il buvait le dernier en alléguant que le serveur s'avère en général être le dernier à boire. La manière seyante de boire du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) consistait à boire dans la position assise et les traditions authentiques font état qu'il a en l'occurrence interdit de boire debout voire même boire d'une seule main. (Zadul Ma'ad)

Hazrat Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam -

que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Lorsqu'Allah pourvoit quelque chose à manger à quelqu'un, il doit invoquer :

اللَّهُمَّ بَارِكْ لَنَا فِيهِ وَأَطْعِمْنَا خَيْرًا مِنْهُ

" Ô Allah ! Bénis cette nourriture et procure-nous quelque chose de meilleur " Et lorsqu'il s'agit de lait:

اللَّهُمَّ بَارِكْ لَنَا فِيهِ وَزِدْنَا مِنْهُ

" Ô Allah ! Bénis cette boisson et accorde-nous en à profusion "

Le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) aimait indéniablement l'eau douce fraîche et une eau de la sorte lui était envoyée de lieux éloignés. (Khasail-e-Nabawi, Madarij-un-Nabuwah)

Le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) prenait du miel mélangé à de l'eau tôt le matin. Plus tard quand il avait faim, il mangeait ce qui était alors disponible. (Madarij-un-Nabuwah)

اللَّهُمَّ زِدْنَا خَيْرًا مِنْهُ

" Ô Allah ! Accorde-nous davantage et meilleur que cela "

Il buvait parfois du lait pur ou mélangé à de l'eau. (Madarij-un-Nabuwah)

Hazrat Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que lorsqu'il a apporté un seau d'eau de Zam Zam, il l'a bu en se tenant debout. (il n'y avait vraisemblablement pas à ce moment de place pour s'asseoir). (Shamail-e-Tirmizi)

D'aucuns soutiennent que boire en se tenant debout fait particulièrement référence à l'eau de Zam Zam ou l'eau du Wouzou. (Madarij-un-Nabuwah)

Sa façon de se vêtir

S'agissant de se vêtir, son principe alliait la commodité avec la simplicité. Il s'habillait avec ce qui était disponible et ne se montrait pas du tout protocolaire i.e. il ne se souciait guère de la sorte ou de la qualité du vêtement et en aucun cas raffiné ou somptueux. Il se contentait de ce qui satisfaisait aux besoins de se vêtir.

Ses vêtements se composaient d'une manière générale d'une sorte de pèlerine et d'un Izar (pagne) en drap grossier. On rapporte qu'il a porté également des vêtements en laine et que sa pèlerine était parsemée de pièces. Il la portait et disait : "Je ne suis qu'un serviteur aussi je m'habille en tant que tel". (Tradition de Shaikheen)

Hazrat Ibn Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " De tous les mérites d'un croyant, le meilleur aux yeux d'Allah est celui qui maintient ses vêtements en état de propreté et se contente du peu qu'il possède ". Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait en aversion les vêtements sales et les considérait comme dégoûtants. (Madarij-un-Nabuwah)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se drapait d'un pagne, laissant le devant tomber et relevant la partie arrière. (Madarij-un-Nabuwah)

Quand le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) désavouait l'orgueil et la suffisance, les compagnons répliquaient : " Ô Apôtre d'Allah, l'homme aime que ses vêtements soient beaux et ses chaussures de goût ". Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) disait alors :

إِنَّ اللَّهَ جَمِيلٌ يُحِبُّ الْجَمَالَ (الكبير بطراحيق)

" Nul doute qu'Allah est beau et aime la beauté "

Selon une autre tradition, il disait :

إِنَّ اللَّهَ لَطِيفٌ يُحِبُّ اللَّطَافَةَ

" Nul doute qu'Allah est subtil et aime la finesse "

Ceci étant, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) s'habillait élégamment pour accueillir des délégations. Il faisait de même les vendredis et les deux jours de Eïd pour lesquels il réservait une tenue. (Madarij-un-Nubawah)

D'après Hazrat Umm-e-Salama (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) le vêtement favori du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) consistait en une tunique, bien qu'il portât le plus souvent un pagne et une pèlerine, une tunique était le vêtement qu'il préférait. (Shamail-e-Tirmizi)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que la tunique du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) était en coton de longueur réduite avec des manches courtes, munie de boutons en coton avec une échancrure sur la poitrine. Ce qui compose le style de tunique selon la Sounnah. (Madarij-un-Nubawah)

Un des Compagnons rapporte : " le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) remarquant que je portais un vêtement médiocre m'a demandé si je ne possédais pas quelques biens. Quand je lui ai répondu que j'étais en possession de biens et de propriétés, il m'a dit : " Ne dissimule pas Sa faveur et Son honneur à ton égard ". En d'autres mots, on se doit d'exprimer sa gratitude envers Allah.

Il advint qu'il vit un homme débraillé aux cheveux ébouriffés et dit : " Cet homme ne pourrait-il pas trouver un moyen de laver ses vêtements (i.e. du savon ou tout autre chose) ". (Madarij-un-Nubawah)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait une prédilection pour

les vêtements blancs et disait qu'ils sont les meilleurs et conseillait vivement de s'en vêtir et draper les morts avec. (Madarij-un-Nubawah, Shamail-e-Tirmizi)

Le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) s'enveloppait d'une couverture noire. Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte qu'un matin, le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) est sorti avec un vêtement moucheté de poil de chèvre noir. (Shamail-e-Tirmizi)

Lorsque le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) fit son entrée victorieuse à La Mecque, il portait un turban noir. (Madarij-un-Nubawah)

Le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) portait des vêtements en laine et se couvrait souvent d'une étoffe. (Madarij-un-Nubawah)

Etant donné que le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) était le plus pur et raffiné des êtres, les signes en étaient manifestes sur son noble corps. Ses vêtements demeuraient toujours propres au contact de son corps et ne renfermaient jamais de poux et les mouches ne se posaient ni sur son corps ni sur ses vêtements. (Madarij-un-Nubawah)

Le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) portait une sorte de mules en cuir sur lesquelles il effectuait le masah (passage des mains mouillées). (Madarij-un-Nubawah)

En somme, le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) portait les vêtements disponibles indépendamment de ce qu'ils étaient en coton, laine ou lin. Il s'est vêtu de pèlerines du Yémen, de tuniques, d'une sorte de caleçons courts, de pagnes, de tissus ordinaires, de chaussettes ordinaires et de sandales. Des étoffes unies ou des étoffes noires à bandes, des vêtements noirs et une tunique avec des manches en soie verte ont fait partie de sa garde-robe. (Zadul Ma'ad)